

Pourquoi s'y intéresser ?

Avant même que le camion ne démarre, la façon dont les produits sont préparés, rangés et chargés joue un rôle clé. Parce que livrer efficacement, ça commence... chez l'expéditeur.

Dans un territoire vaste comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean, les distances sont longues, les volumes parfois limités et les ressources logistiques peu accessibles pour certaines entreprises. La mutualisation des moyens devient alors un levier puissant pour améliorer l'efficacité collective.

Collaborer dans la chaîne logistique, c'est optimiser les trajets, limiter les transports à vide, mieux utiliser les ressources disponibles et renforcer la résilience face aux imprévus. Et surtout, c'est une opportunité d'augmenter sa compétitivité, même sans posséder sa propre flotte de véhicules.

- ✓ Diminution des coûts de transport
- ✓ Réduction des émissions de GES
- ✓ Meilleure rentabilité des tournées
- ✓ Création de partenariats locaux solides

Les différentes formes de collaboration et de mutualisation

Il existe plusieurs façons de collaborer logiquement dans une chaîne logistique. Le type de mutualisation choisi dépend du lien entre les entreprises partenaires et des objectifs poursuivis.

- > Mutualisation horizontale : entre entreprises d'un même secteur, par exemple des maraîchers regroupant leurs livraisons vers un marché commun.
- > Mutualisation verticale : entre différents maillons de la chaîne, comme un producteur et un transformateur qui partagent un camion pour livrer et récupérer du matériel réutilisable.
- > Partage d'espaces de stockage ou de plateformes régionales pour améliorer la gestion des flux entrants et sortants.

La mutualisation des moyens logistiques entre entreprises

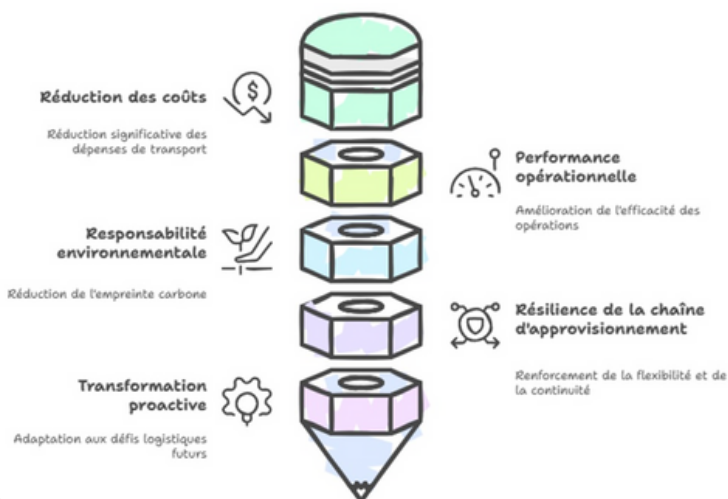
Partager des moyens logistiques comme les flottes de transport, les entrepôts ou les créneaux de livraison, permet d'en faire plus avec moins. Cependant, cela nécessite une coordination rigoureuse. Pour réussir une mutualisation, il faut structurer la collaboration dès le départ et clarifier les responsabilités de chacun.

- Définir les horaires, trajets et types de marchandises compatibles
- Clarifier les responsabilités en cas de retard ou de litige
- Protéger les données sensibles (clients, volumes, fréquences)
- Mettre en place une gouvernance partagée et transparente

Ce qu'il faut retenir

Mutualiser ne veut pas seulement dire 'partager un camion'. C'est adopter une nouvelle manière de penser la logistique : collective, performante et durable. Les gains financiers sont réels, mais c'est aussi un levier stratégique pour répondre aux enjeux environnementaux et humains du secteur logistique.

Stratégies logistiques collaboratives



- Mutualiser, c'est optimiser l'utilisation des ressources logistiques.
- Deux formes principales : horizontale (entre entreprises similaires) et verticale (entre différents maillons).
- Les bénéfices : économies, réduction des GES, meilleure efficacité collective.
- La réussite repose sur une bonne coordination, une gouvernance claire et des outils collaboratifs.
- Même une petite entreprise peut en tirer profit avec une bonne organisation.